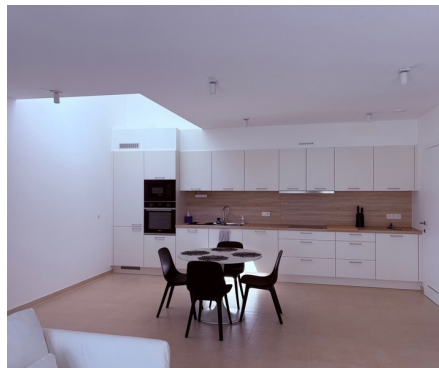


Appartement à louer

Prinsenjacht 41 3080 Tervuren

€ 1.590

 2  1  91 m²  11 m²



Déscripiton

Golf de Sterrebeek (The National) - A la limite avec Tervuren, dans un site exceptionnel, alliant nature préservée et architecture contemporaine, nous vous proposons un appartement magnifique de +/- 91m2. L'appartement avec des belles finitions, se compose d'un hall d'entrée, séjour lumineux de +/- 37m2 avec accès à la terrasse plein sud, cuisine ouverte super équipée, buanderie/débarras, 2 chambres (+/-13m2, +/-10m2), salle de douche avec double lavabo sur meuble et douche à l'italienne, toilette séparée. Pompe géothermique commune, vidéophone, screens, cave, 2 emplacements de parking, tentures et éclairage installés. Provision pour charges communes: 120€/mois. Le domaine du Golf offre un cadre de vie d'exception à 2 pas de toutes les facilités (commerces, centre de fitness avec piscine intérieure et extérieure, écoles internationales (Américaine, Allemande, BSB)) et transports en commun (tram 39 Montgomery) - Libre à partir du 01/07/2026 !

Détails

Informations générales

Année de construction

2023

Etat

Excellent état

Type de construction

2 façades

Terrasses

1

Terrasse 1

11 m²

sud

Garage

Oui

Parkings intérieur

2

Aménagement

Salle de séjour

37 m²

Cuisine

Oui (amer. équipée)

Chambre 1

10 m²

Chambre 2

13 m²

Salle de bain

douche

Toilettes

1

Cave

Oui

Buanderie

Oui

à proximité

Environnement

Central

Commerces à

500 m

École à

1.000 m

Transports publics à

800 m

5.000 m

Centre sportif à

200 m

Dimensions

Surface habitable

91 m²

Confort

Mobilité réduite

Oui

Vidéophone

Oui

Ascenseur

Oui

Piscine

Non

énergie

PEB

62 kWh/m²

Fenêtres

Aluminium

Certificat d'électricité

Oui, conforme

Type de chauffage

Géothermie

Chauffage

Chauffage partiel au sol

Conditions financières

Prix

€ 1.590 par mois

Charges

€ 150 par mois

Référence

Prinsenjacht 41

Disponible

En fonct. du locataire

01 juillet 2026

Aménagement du territoire

Zone inondable

pas situé en zone inondable